



Les Cahiers d'Outre-Mer

Revue de géographie de Bordeaux

233 | Janvier-Mars 2006

Varia

Quand la logique dépasse l'éthique : le khat à Madagascar

Vincent Minguoy



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/com/208>

DOI : 10.4000/com.208

ISSN : 1961-8603

Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2006

Pagination : 133-136

ISBN : 978-2-86781-406-8

ISSN : 0373-5834

Référence électronique

Vincent Minguoy, « Quand la logique dépasse l'éthique : le khat à Madagascar », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 233 | Janvier-Mars 2006, mis en ligne le 01 janvier 2009, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/com/208> ; DOI : 10.4000/com.208

Ce document a été généré automatiquement le 21 avril 2019.

© Tous droits réservés

Quand la logique dépasse l'éthique : le khat à Madagascar

Vincent Minguoy

- 1 Le khat¹ originaire de la province du Harrar en Ethiopie est consommé² depuis des siècles par les populations avoisinant la mer Rouge. Son apparition sur le territoire malgache coïncide avec le développement à Diégo-Suarez³, d'une importante base militaire française à partir de 1900. La plante y fut acheminée par des émigrants yéménites, somalis et comoriens recrutés pour répondre aux besoins de main-d'œuvre. La mastication du toxique ne concernant à l'origine que la communauté musulmane, est restée sporadique durant de nombreuses décennies. Cependant, ce phénomène s'est récemment étendu sur l'ensemble de la Grande Ile et plus particulièrement au sein de la zone de production, la Province d'Antsiranana.
- 2 Vraisemblablement, aux vues de nos observations⁴, la consommation du khat est une pratique, qui aujourd'hui concerne toute la population, les hommes, les femmes et parfois les enfants, toutes catégories sociales confondues. Ainsi, il convient d'aborder la question du khat avec discernement. En effet, la consommation de ce produit peut avoir de nombreuses conséquences socio-médicales, mais elles diffèrent selon les lieux, les traditions et les positions sociales.
- 3 « La preuve de la parenté de son principe actif, la cathinone, avec l'amphétamine a été apportée. Les effets cliniques sont identiques, les formules chimiques très proches. Mais l'intoxication au khat ne provoque pas cette accoutumance et cette dépendance si dangereuse, caractéristique de l'amphétamine synthétique ». (PICKER, 1986) ⁵
- 4 Jusqu'à présent, à Madagascar, le khat était considéré comme une drogue douce et non comme un stupéfiant à éradiquer. Sa commercialisation était tolérée mais pas légalisée. De ce fait, toute une économie faisant intervenir des milliers d'acteurs, s'est organisée autour de cette plante. Certes, dans la Province d'Antsiranana, elle concurrence en terme de temps de travail les cultures « licites ». Néanmoins, il ne semble pas que l'on puisse imputer au seul khat, la responsabilité du déclin du secteur agricole dans cette région et notamment, celui de la culture maraîchère. En effet, jusqu'au départ des Français, dans

les années 1960-1970, les communes de Joffreville et d'Antsalaka, aujourd'hui premières productrices de khat, étaient les principaux fournisseurs de fruits et légumes de la Province Nord, et en particulier de la ville de Diégo-Suarez. Durant cette période, la production battait son plein, et les paysans malgaches impliqués dans ce commerce parvenaient même à vivre honorablement de la culture maraîchère. Cependant, lorsque les colons quittent Madagascar, ce marché s'écroule faute de clientèle. Dès lors, quelques précurseurs se mettent à planter la fameuse *Catha edulis*, afin de tenter d'améliorer leurs conditions de vie. Ainsi, le khat devient une culture de substitution.

- 5 Progressivement, ce phénomène prend de l'ampleur. À partir des années 1990, les prix augmentent : les producteurs s'enrichissent, et de nombreux paysans, tentés, se tournent vers la production de ce véritable « or vert ».
- 6 Parallèlement, la consommation tend à s'accroître, tant à Antsiranana que dans les autres grandes villes du pays. On livre le khat un peu partout dans l'île, soit par taxi brousse, soit par avion (avec Air Madagascar).
- 7 Cependant, l'État malgache souhaite mettre un terme au développement de cette filière informelle. Il devrait prochainement ratifier un projet de loi répressive à l'encontre du khat. Néanmoins, si le gouvernement applique ce texte, il risque de se heurter à de nombreuses difficultés, car aucune alternative tangible n'est proposée. Afin de préserver les intérêts des cultivateurs et des intermédiaires, il sera pourtant nécessaire de mettre en place des solutions de substitution.
- 8 L'influence des Institutions Internationales⁶ sur la gestion de la problématique du khat est indéniable à Madagascar. En effet, dans le cadre des projets de développement qu'elle finance, la Banque Mondiale refuse d'accorder des crédits aux communes productrices du toxique. Par conséquent, elle pénalise les paysans de ces zones. Pourtant, la prohibition des drogues n'a pas toujours existée. Durant des siècles, elles étaient produites et consommées légalement.
- 9 Étant donné les problèmes que rencontre l'État malgache avec la production et le trafic de cannabis, la question porte sur l'utilité de lutter contre le khat. En effet, cette drogue ne semble pas présenter plus de risques sanitaires que des toxiques légaux comme l'alcool, le tabac ou les antidépresseurs. De plus, elle est difficilement exportable puisque son principe actif, la cathinone, n'agit que durant 48 heures après la cueillette.
- 10 Au cours de nos recherches de terrain, nous avons pu constater que les acteurs de la filière khat étaient désireux de voir cette culture s'insérer dans le circuit formel. Cela met en lumière les difficultés auxquelles la population doit faire face à Madagascar. Vraisemblablement, les paysans du Nord qui cultivent du *Catha edulis* ne le font pas dans le but de contourner le système en place. Ils cherchent simplement à rompre avec un destin qu'ils se refusent à accepter, celui de rester en situation de survie.

NOTES

- 1.. Le khat appartient à la famille des Célastracées, composée de plus de 60 espèces. Son nom scientifique est *Catha edulis* Forskall. C'est une drogue douce contenant deux alcaloïdes, la cathine et la cathinon, ainsi que divers tanins. Ses effets sont proches de ceux des amphétamines.
 - 2.. Le khat est généralement mâché mais il peut être consommé en infusion.
 - 3.. Diégo-Suarez, désormais appelée Antsiranana, est une ville portuaire située à l'extrême Nord de Madagascar.
 - 4.. Nous avons étudié du 6 février au 20 avril 2005 les mutations et les enjeux concernant la question du khat à Anstiranana. Nous avons focalisé nos recherches sur les deux principales communes productrices de khat ; Joffreville et Antsalaka.
 - 5.. PICKER J-L., 1986 - *Le Khat. Intoxication amphétamique naturelle*. Thèse, Université Victor Ségalen - Bordeaux II, Unités d'enseignement et de recherche des Sciences médicales, 144 p.
 - 6.. Le khat est inscrit au tableau I de la convention des Nations-Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes.
-

AUTEUR

VINCENT MINQUOY

Étudiant en Master de géographie du développement, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3